

**COMPTE RENDU
DU CONSEIL DE L'ECOLE DOCTORALE EESC 382
du 25 novembre 2015**

Présents

Bureau :

Jean-Pierre GUILHEMBET, Claudine DELPHIS, Dominique VIDAL,
Natacha JUDOR ZANDRONIS

Membres extérieurs : Marie POINSOT

**Représentants des équipes d'accueil (laboratoires) et directeurs et représentants des masters
invités**

Patrick CINGOLANI, Gérard BELTRANDO, Antoine REBÉRIOUX, Mahamet TIMÉRA, Jules
FALQUET
Sophie COEURÉ, Florence GHERCHANOC, Gilles GUIHEUX, Charlotte de CASTELNAU-
L'ESTOILE

Représentants des doctorants

Mélanie DUCLOS, Rémi ZANNI

Excusés :

Jean-Marc BESSE, Judith BONNIN, Ninon DUBOURG, Gilles ARNAUD-FASSETTA,
Azadeh KIAN, Olivier MARTIN, Liliane PEREZ, Annie VERNAY-NOURI

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR :

1. Bilan de la rentrée : premières inscriptions et réinscriptions, soutenances.
2. Procédures spécifiques de réinscriptions pour les doctorants entrant en 5ème année et plus
3. Rappel des règles de composition de jury et calendrier de soutenance
4. Informations du CED et l'IED
5. Campagnes d'attribution des contrats doctoraux : ED, CED, CSC (China Scholar Council, INSPIRE) autres : règles et calendriers ; cérémonie doctorants USPC
6. Budget de l'ED - Rappel des règles de fonctionnement de l'ED
7. Formations ED et CFDIP
8. Informations générales (éméritat, site internet, revue *Encyclo*, etc.)
9. Relations avec les laboratoires ANHIMA, CESSMA, ICT, LCSP, LADYSS, LIED, URMIS et demande de rattachement – Géographie-cités
10. Questions diverses

1. Bilan de la rentrée : premières inscriptions et réinscriptions, soutenances.
--

Le bilan de rentrée pour l'année 2015/2016 est plutôt positif, on dénombre 75 nouveaux inscrits pour les 8 laboratoires, 119 dérogations et une demande d'abandon.

ANHIMA - 9

CESSMA - 21

ICT - 13

LADYSS - 4

LCSP - 18

LIED - 1

PRODIG - 3

URMIS - 6

Pour l'année 2015, 27 doctorants ont soutenu leur thèse pour la période du 01 janvier 2015 au 18 décembre 2015.

2. Procédures spécifiques de réinscriptions pour les doctorants entrant en 5ème année et plus

La vice-présidente recherche demande un rapport d'activité assez précis, le plan de la thèse, une date prévisionnelle de soutenance, ainsi qu'éventuellement des chapitres imprimés.

A partir de cette année et ce pour la prochaine rentrée universitaire, une nouvelle charte des thèses entrera en application.

Gérard BELTRANDO précise qu'un bilan sera demandé aux doctorants inscrits en deuxième année, donc à mi-parcours, et servira de document officiel au cours de la demande de dérogation.

Il sera obligatoirement demandé au moment de la dérogation et pourrait motiver ou non le refus d'une inscription, notamment pour un doctorant en contrat doctoral.

3. Rappel des règles de composition de jury et calendrier de soutenance

Quelques rappels en ce qui concerne les règles de composition de jury et du calendrier des dossiers de soutenance.

Les pré-rapporteurs sont extérieurs à l'établissement, au laboratoire, à la COMUE ; la composition des membres du jury doit être équilibrée USPC et établissements extérieurs.

Les propositions de jury doivent parvenir au bureau de l'ED **cinq semaines** avant la date de soutenance, notamment les pré-rapports sur papier en-tête et signés.

Le respect de ces délais permet à l'IED de garantir l'envoi et la réception des convocations aux membres du jury.

4. Informations du CED /IED

Cette année USPC organise une cérémonie des docteurs qui aura lieu le 31 mars à 17h00 au Grand amphithéâtre de la Sorbonne. La liste des docteurs 2015 sera transmise au CED.

A l'IED Mme Priscilla GUSTAVE – PERRON sera la référente de l'ED 382.

5. Campagnes d'attribution des contrats doctoraux : ED, CED, CSC (China Scholar Council, INSPIRE) autres : règles et calendriers

- La campagne d'attribution des contrats doctoraux de l'ED est fixée au 29 juin. Comme les années précédentes une note à l'attention des directeurs des laboratoires sera diffusée rappelant les conditions d'éligibilité des candidats et les dates de remise des dossiers.
- USPC propose un contrat doctoral « China Scholarship Council » à l'attention de doctorants chinois qui bénéficieront d'une allocation d'environ 1200 € par mois pendant 48 mois.

Les candidatures doivent être déposées sur le site avant le 15 janvier 2016.

L'ED sélectionnera après étude les dossiers du 18 janvier au 01 mars 2016.

- Le projet Cofund INSPIRE USPC propose 30 contrats doctoraux destinés à accueillir dans ses équipes de recherches des doctorants étrangers au meilleur niveau.

Les laboratoires sélectionneront les candidats dont les dossiers seront déposés sur la plateforme avant le 15 janvier.

6. Budget de l'ED - Rappel des règles de fonctionnement de l'ED

Suite à la prise de connaissance du reliquat de l'ED, Jean-Pierre GUILHEMBET demande aux doctorants de faire remonter leur besoins.

Rémi ZANNI souhaite une participation financière pour les impressions de thèse et l'achat d'un ordinateur portable pour la salle des doctorants. La question sera examinée en fin d'année 2016 en fonction des aides apportées par les différents laboratoires et des reliquats des crédits de l'ED.

Le budget de l'ED pour l'année 2016 est de 20782 €.

La participation de l'ED pour les soutenances reste inchangée soit pour le déplacement d'un membre du jury et pour chaque soutenance :

200 € – France

400 €- Europe

600 € - Moyen Orient / Proche Orient

800 € - Reste du monde

Par principe, seuls les directeurs de thèse (et non les doctorants) font part de leur demande de financement par mail au directeur de l'ED via le secrétariat.

Dès réception de la proposition de jury, les versements seront effectués en faveur des laboratoires qui prendront en charge les réservations en collaboration avec la plateforme financière « moyenolympe ».

D'autre part, tout doctorant souhaitant se déplacer sur son terrain de recherches peut solliciter l'Ecole Doctorale dans la mesure où son laboratoire de rattachement lui a accordé au préalable un financement sans que ce dernier rende automatique le soutien financier de l'Ecole Doctorale. Le doctorant formulera sa demande par une lettre de motivation et un budget prévisionnel.

7. Formations ED et CFDIP

Monsieur Fabrice FLIPO demande aux laboratoires lui faire remonter des propositions en vue de la préparation des prochaines sessions de formations pour les doctorants. Cette demande avait déjà été demandée au cours d'un conseil de l'ED.

Le CFDIP Centre de Formation des Doctorants aux Initiative Professionnelles, le « I » étant devenu Initiative et plus Insertion.

Bien qu'il n'existe aucune formation obligatoire ou imposée, l'ED invite tous les doctorants à participer aux formations proposées par le CFDIP.

Il est nécessaire de rappeler que ces formations sont **obligatoires** pour les allocataires.

8. Informations générales (éméritat, site internet, revue *Encyclo*, etc.)

Il est rappelé que l'éméritat est nécessaire pour le suivi des doctorants et les démarches administratives nécessaires sont à effectuer auprès des conseils scientifiques des UFR respectifs.

Le site internet sera mis à jour après obtention de vacances.

Des réunions sont prévues avec l'équipe d'*Encyclo*.

9. Relations avec les laboratoires ANHIMA, CESSMA, ICT, LCSP, LADYSS, LIED, URMIS et demande de rattachement – Géographie-cités

Le rôle des directeurs des labos est important, surtout pour l'accueil des doctorants étrangers.

L'ED a reçu deux propositions de rattachement : celle du LIED et celle de Géographie-cités.

Dans l'ignorance des procédures à suivre et dans le souci de respecter la réglementation de demandes qui sont à la fois individuelle et de rattachement de laboratoires, nous sommes dans l'attente de réponses des instances de l'université (VP Recherche et DARI). La question sera donc abordée au prochain conseil.

10. Questions diverses

Gilles GUIHEUX soulève le problème du plagiat que peuvent rencontrer non seulement les directeurs des laboratoires mais aussi tout enseignant-chercheur. Il demande que soit mis à leur disposition un logiciel anti-plagiat. Ce qui permettrait aux directeurs de thèse d'effectuer des vérifications avant l'inscription en thèse et pas au cours ou après l'écriture de la thèse.